



FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Certificat de capacité en droit - (niveau 4)

Code RNCP : 24240

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sarah Torricelli-Chrifi, Maître de conférences,
Université Toulouse Capitole

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composée d'enseignants-chercheurs et de
professionnels

CRITERES D'ADMISSION

Prérequis

Aucun diplôme n'est exigé. Il faut avoir 17 ans
révolus pour pouvoir s'inscrire.

Conditions préalables à l'inscription :

Aucun diplôme n'est exigé pour l'inscription,
mais ces études exigent : logique et rigueur
d'esprit, capacité de mémorisation, autonomie.

L'inscription ne donne pas droit au statut
étudiant.

Pour s'inscrire :

Compléter la fiche de renseignements
préalable à l'inscription disponible sur le site.

Outils techniques nécessaires : Equipement
informatique + connexion internet haut-débit

Capacité maximum d'accueil : 95 places sur
l'ensemble du parcours

PUBLIC VISE

Tous publics : les apprenants doivent être âgés
d'au moins 17 ans révolus au moment de leur
inscription.

TARIFS

Année universitaire 2024/2025 :
Stagiaires de formation professionnelle :
2200 euros par année de formation

Financement individuel ou CPF : Nous
contacter

Nota : **Possibilité de financement** sous certaines
conditions par le Conseil régional dans le cadre du
dispositif **ForPro Sup** (année universitaire
2024/2025).



OBJECTIFS

Le certificat de capacité en droit est une formation d'initiation au droit, se déroulant sur quatre semestres et accessible sans condition de diplôme à toutes les personnes âgées de plus de 17 ans.

Elle permet, d'une part, l'accès à l'enseignement supérieur dans les disciplines juridiques et offre, d'autre part, de multiples débouchés dans le monde professionnel en vue de promotion sociale, de promotion professionnelle ou d'acquisition de qualifications nouvelles.

Reconnu niveau 4, le certificat permet de se présenter à des concours administratifs de catégorie C et B.

Dans le secteur privé, il permet de postuler des emplois liés aux professions juridiques et judiciaires et/ou aux secteurs administratifs des entreprises.

Chacune des deux années de la capacité en droit est constituée de deux unités d'enseignements. Seuls les apprenants ayant validé la première année de capacité peuvent s'inscrire à la seconde année de la capacité en droit.

Dans le cas d'une poursuite d'études : possibilité d'intégrer la première année de Licence en droit.

Spécificité : La formation est préparée dans le cadre de la formation continue. L'inscription ne donne pas droit au statut étudiant.



1 ORGANISATION

La capacité en droit est proposée en distanciel avec regroupements périodiques et est organisée sur une durée totale de quatre semestres répartis sur **deux années** (de septembre N à juillet N+1).

- Pour les deux tiers, la formation est dispensée **à distance** sur la **plate-forme pédagogique en ligne (200h)**
- Le tiers restant (**103h** soit 100h d'enseignement et 3h de réunion de rentrée) est dispensé lors de regroupements **présentiels** (cours, évaluations) qui ont lieu à intervalles réguliers (environ deux après-midis par mois).

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, campus de Toulouse.



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les regroupements en présentiel prennent la forme de séances de formation ou d'évaluation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur. Connexion internet. Les stagiaires ont accès aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Les enseignements en ligne sont délivrés par l'intermédiaire d'une plateforme pédagogique en ligne. Les stagiaires ont accès à différents éléments : supports de cours, exercices d'application et/ou d'évaluation (questionnaires d'auto-évaluation, quiz, cas pratiques), tutorat en ligne, outils de communication spécifiques (messagerie électronique, forum, visioconférence).

CERTIFICAT DE CAPACITE EN DROIT

CYCLE DE FORMATION SUR 2 ANS



PROGRAMME

Réunion de rentrée (3 heures)

CAPACITÉ EN DROIT - 1ère ANNEE		CAPACITÉ EN DROIT - 2ème ANNEE	
Unité d'Enseignement 1	Unité d'Enseignement 2	Unité d'Enseignement 3	Unité d'Enseignement 4
Module 1 : Appréhender le Droit (36 heures) Qu'est-ce que le Droit ? Les sources et les grandes catégories du Droit L'organisation juridictionnelle	Module 1 : Identifier les éléments fondamentaux du procès (36 heures) Les différents types de procès (civil, social, pénal) L'infraction et son auteur La preuve	Module 1 : Décrire les principaux sujets et objets des relations entre personnes privées (24 heures) Personnes - Famille Le patrimoine	Module 1 : Savoir se situer dans le contexte juridique et économique (36 heures) Le contexte international Le contexte économique : le marché et la société du numérique L'entreprise
Module 2 : Décrire l'organisation politique et juridique de la France (24 heures) L'Etat (organisation et budget) L'organisation territoriale	Module 2 : Identifier les sources des obligations entre personnes privées (24 heures) Le contrat La responsabilité civile	Module 2 : Décrire les moyens et les principes de l'action de l'Etat (24 heures) L'administration Les libertés	Module 2 : La relation de travail (36 heures) Les salariés Les agents publics Les circuits de l'emploi
Module 3 : (15 heures) Expression écrite/orale et méthodologie juridique	Module 3 : (15 heures) Expression écrite/orale et méthodologie juridique	Module 3 : (15 heures) Expression écrite/orale et méthodologie juridique	Module 3 : (15 heures) Expression écrite/orale et méthodologie juridique

Volume horaire global : 303 heures (dont 3 heures de réunion de rentrée)

Contrôle des connaissances : Le contrôle des connaissances s'opère sous forme de contrôles continus. Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.



CONTACT

Pauline Haudry

Courriel : pauline.haudry@ut-capitole.fr

Téléphone : 05 61 12 88 36

Bureau MQ 108 - Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) - UT Capitole

Site de la Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne- Bâtiment Q - 1er étage - 31000 Toulouse

Adresse postale : FCV2A – UT Capitole – A l'attention de Pauline Haudry - Bureau MQ 108 – 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9



INSCRIPTION

Date limite d'inscription disponible sur la fiche préalable de demande d'inscription téléchargeable sur le site de l'université (www.ut-capitole.fr/formcont).

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>